



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 08 Février 2018

Nombre de Membres :

En exercice : 44

Présents : 31

Votants : 33 (dont 2 procurations)

N° 5

OBJET :

**AMENAGEMENT DE
LA RIVE GAUCHE
DE L'ALLIER
ENTRE BOUCLE
DES ISLES ET PONT
DE L'EUROPE**

**PLAN
DE FINANCEMENT
PREVISIONNEL**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 14 FEV. 2018

Publiée ou notifiée

le : 14 FEV. 2018

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Jean-Sébastien LALOY, Vice-Président.**

Présents :

Mmes et MM. J.S. LALOY - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT - P. BONNET - M. MORGAND - A. CORNE - J.D. BARRAUD - F. SEMONSUT - J.M. LAZZERINI - C. DUMONT, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - C. BOUARD - G. MARSONI - C. FAYOLLE - N. COULANGE - P. COLAS - G. DURANTET - A. GIRAUD - R. LOVATY, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

M. J. BLETTERY à Mme N. COULANGE - Mme C. SEGUIN à M. J. KUCHNA

Absents excusés :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mme E. CUISSET, Vice-Présidente.

Mme et MM. J.M. BOUREL - M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. J.P. BLANC - C. BERTIN - C. CATARD - J. JOANNET - M. MONTIBERT - F. BOFFETY - E. VOITELLIER, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'absence du Président et du 1^{er} Vice-Président,

Vu l'arrêté préfectoral N°2017/667 du 27 Décembre 2017 portant adoption des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté à compter du 1^{er} Janvier 2018,

Vu la délibération N°39A du Conseil Communautaire du 28 Septembre 2017 engageant le projet de rénovation et d'embellissement de la rive gauche de l'Allier dans sa phase opérationnelle,

Considérant les dispositifs mis en œuvre par les partenaires institutionnels pour accompagner la réalisation de projets tels que celui de l'aménagement de la rive gauche de l'Allier et notamment :

- L'Union Européenne (Feder, programme de développement urbain intégré, etc.),
- L'Etat (Contrat de plan Etat-Région : CPER 2015-2020),
- L'agence de l'eau Loire-Bretagne,
- La Région d'Auvergne Rhône-Alpes (contrat ambition Région, dispositifs sectoriels dans le cadre du contrat pour une gestion durable du val d'Allier, développement des voies vertes, CPER),
- Le Département de l'Allier (contrat d'agglomération).

Considérant le plan de financement prévisionnel joint en annexe à la présente délibération,

Propose au Bureau Communautaire :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération et d'autoriser M. le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires :
 - . L'Union Européenne (Feder, programme de développement urbain intégré, etc.),
 - . L'Etat (Contrat de plan Etat-Région : CPER 2015-2020),
 - . L'agence de l'eau Loire-Bretagne,
 - . La Région d'Auvergne Rhône-Alpes (contrat ambition Région, dispositifs sectoriels dans le cadre du contrat pour une gestion durable du val d'Allier, développement des voies vertes, CPER),
 - . Le Département de l'Allier (contrat d'agglomération).

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

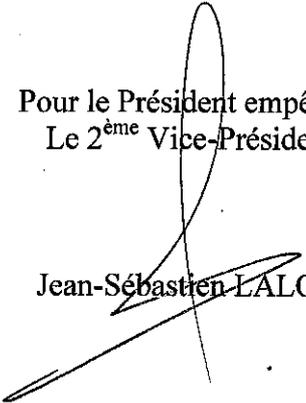
- Dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2018,
- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 08 février 2018.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Pour le Président empêché,
Le 2^{ème} Vice-Président

Jean-Sébastien LALOY



Plan de financement prévisionnel de l'opération

	Coût prévisionnel HT	Participations Prévisionnelles	%
Coût des travaux du projet	19 700 000 €		
<i>Dont volet restauration écologique</i>	<i>5 400 000 €</i>		
<i>Dont volet voie verte du projet</i>	<i>1 782 240 €</i>		
Partenaire et dispositif mobilisé			
Agence de l'eau	restauration écologique	2 080 000 €	11%
Europe		1 712 000 €	9%
<i>dont Poi Feder Loire</i>	restauration écologique	<i>412 000 €</i>	<i>2%</i>
<i>dont PDUI</i>		<i>1 000 000 €</i>	<i>5%</i>
<i>dont voie verte/itinérance</i>	voie verte	<i>300 000 €</i>	<i>2%</i>
Etat CPER		1 000 000 €	5%
Région		4 441 120 €	23%
<i>dont CAR</i>		<i>1 650 000 €</i>	<i>8%</i>
<i>dont CT Val d'Allier</i>	restauration écologique	<i>900 000 €</i>	<i>5%</i>
<i>dont CPER</i>		<i>1 000 000 €</i>	<i>5%</i>
<i>dont Voie Verte</i>	voie verte	<i>891 120 €</i>	<i>5%</i>
Département de l'Allier	Contrat d'agglomération et voie verte	1 750 000 €	9%
Vichy		2 000 000 €	10%
Bellerive		1 000 000 €	5%
CA Vichy Communauté (travaux)		5 716 880 €	29%
Autres coûts supplémentaires		2 241 213 €	
<i>Dont maîtrise d'œuvre</i>		<i>1 041 213 €</i>	
<i>Dont acquisition foncières</i>		<i>500 000 €</i>	
<i>Dont : désamiantage, archéologie, études géotechniques, bornage, dévoiement réseaux, SPS, analyses, etc.</i>		<i>700 000 €</i>	
Participation CA Vichy Communauté		7 958 093 €	36%

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 5 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2018

Objet de l'acte : - AMENAGEMENT DE LA RIVE GAUCHE DE L'ALLIER ENTRE BOUCLE DES
ISLES ET PONT DE L'EUROPE - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

.....
Date de décision: 08/02/2018

Date de réception de l'accusé 14/02/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 08FEV2018_5

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20180208-08FEV2018_5-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 5.pdf (99_DE-003-240300426-20180208-08FEV2018_5-DE-1-1_1.pdf)